2007-04386/

Salle de presse

Actualités
Salle de presse
Convocations
Communiqués
Ministère
Organismes et sociétés d'État
Allocutions
Dossiers de presse
Événements

Communiqués - Ministère

Retour à la liste

Signature d'une entente de développement culturel de 190 000 $ avec la MRC de Charlevoix

Baie-Saint-Paul, le 30 novembre 2004 – La ministre de la Culture et des Communications, Mme Line Beauchamp, a annoncé aujourd'hui la signature d'une entente de développement culturel avec la MRC de Charlevoix. Cette entente, d'une durée de trois ans, prévoit des investissements totalisant 190 000 $. Cette activité s'est déroulée en présence du préfet suppléant de la MRC de Charlevoix, M. Dominic Tremblay, et des élus des municipalités de la MRC.

Dans le cadre de cette entente, la MRC, la Ville de Baie-Saint-Paul et le ministère de la Culture et des Communications ont convenu d'une approche commune pour le développement culturel de l'ensemble du territoire. « Je suis très heureuse de cette décision, car la MRC de Charlevoix réaffirme ainsi sa volonté de contribuer à accroître et à diversifier l'offre culturelle sur tout son territoire pour permettre à l'ensemble des citoyennes et des citoyens de bénéficier d'une meilleure qualité de vie », a déclaré la ministre de la Culture et des Communications, Mme Line Beauchamp.

Outil de planification, de gestion et de collaboration entre la MRC de Charlevoix et le Ministère, l'entente prévoit la réalisation, d'ici 2007, de projets visant notamment la valorisation des richesses patrimoniales sur le territoire de la MRC, le développement d'activités culturelles et artistiques ainsi que l'amélioration des conditions de création et de diffusion artistiques.

« La signature d'une telle entente profitera assurément au rayonnement de la richesse culturelle de la MRC de Charlevoix. Je juge important de permettre à Charlevoix, comme à toutes les autres MRC de la région de la Capitale-Nationale, de mettre en valeur et de sans cesse rehausser son offre culturelle avec l'aide d'outils efficaces et rassembleurs », a souligné le ministre des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs et ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale, M. Sam Hamad.

La MRC de Charlevoix a fait preuve de leadership il y a quelques années en adhérant au programme Villes et villages d'art et de patrimoine qui vise à développer et à promouvoir les ressources culturelles du milieu dans une optique de tourisme culturel.

« Les ententes de développement culturel constituent un autre exemple de la volonté du gouvernement de faire équipe avec les villes et les MRC pour faire les bons gestes afin de faire avancer le Québec. Depuis avril 2003, une somme additionnelle de 1,5 M$, dont les 500 000 $ que j'ai annoncés le 21 octobre dernier, est venue bonifier le budget consacré aux ententes de développement culturel », de conclure la ministre Beauchamp.

Source :

Guy Côté
Direction générale des communications
Tél. : (418) 380-2363, poste 7255

Information :

Isabelle Melançon
Attachée de presse
Cabinet de la ministre de la Culture et des Communications
Tél. : (418) 380-2310

André Ménard
Attaché de presse
Cabinet du ministre des Ressources naturelles,
de la Faune et des Parcs et ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale
Tél. : (418) 643-7295

Retour à la liste

Haut de page

Déclaration de services aux citoyens - Programmes et services gouvernementaux - Politique de confidentialité - Réalisation du site - Accès aux documents et protection des renseignements personnels
Date de mise à jour : 06 juin 2007

Québec

© Gouvernement du Québec, 2007